

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mercredi 10 Décembre 2025	Séance du Mardi 16 Décembre 2025
Président de séance	M. Claude REVEL	L'An Deux Mille Vingt-cinq, le seize Décembre à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont l'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
Secrétaire de séance	Mme Isabelle SILHOL	
	Votes : 28	
Présents : 25	Pour : 28	
Absents : 17	Contre : 0	
Représentés : 3	Abstention : 0	
Rapporteur	Olivier BRUN	

Etaient présents : Olivier BERNARDI (Aspiran), Marina BOURREL (Brignac), Myriam GAIRAUD (Cabrières), Claude REVEL (Canet), Christiane FULCRAND (Canet), Reine GRENOVILLE (Canet), Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Olivier BRUN (Fontès), Sébastien VAISSADE (Liausson), Jean-Philippe OLLIER (Lieurancabrières), Sophie COSTEAU (Mérifons), Patrick-Albert JAURES (Mourèze), Francis BARDEAU (Nébian), Sylvie VERY-MALMON (Nébian), Bernard COSTE (Octon), Claude VALERO (Paulhan), Christine RICARD (Paulhan), Bertrand ALEIX (Paulhan), Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Isabelle SILHOL (Péret), Joseph RODRIGUEZ (Saint-Félix-de-Lodez), Jean-Claude CLOZIER (Salasc), Gérald VALENTINI (Valmascle), Laurent ALBERT (Villeneuveville).

Absents représentés : Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par Olivier BERNARDI (Aspiran), Jean FRADIN (Canet) représenté par Christiane FULCRAND (Canet), Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par Claude VALERO (Paulhan).

Absent(e)s : Arnaud MOULS (Canet), Daria PICARD (Ceyras), Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Isabelle LE GOFF (Clermont l'Hérault), Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Véronique DELORME (Clermont l'Hérault), Georges ELNECAVE (Clermont l'Hérault), Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Jean François FAUSTIN (Clermont l'Hérault), Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Jean-Luc BARRAL (Clermont l'Hérault), Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), Marc CARAYON (Lacoste), Sophie ROYON (Paulhan), Grégory GUERIN (Paulhan).

3^{ème} édition du Palmarès des cuvées Salagou cœur d'Hérault – Présentation de l'évènement - Plan de financement – Approbation des offres de sponsoring

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la décision relative à l'approbation du règlement de l'édition 2026 des Cuvées Salagou Cœur d'Hérault approuvé par le Bureau communautaire le 16 Décembre 2025

Vu la décision relative à la demande de subvention pour l'édition 2026 des Cuvées Salagou Cœur d'Hérault approuvé par le Bureau communautaire le 16 Décembre 2025,

Considérant que la Communauté de communes du Clermontais organisera le mardi 05 mai 2026 la troisième édition du Palmarès des Cuvées Salagou Cœur d'Hérault, ayant la vocation de soutenir la filière viti-vinicole de notre territoire. Que celui-ci s'inscrit dans l'axe 2 de son Projet de Territoire : un territoire en développement, avec pour objectif de promouvoir l'essor des filières économiques d'avenir et soutenir la filière viti-vinicole,

Considérant que le concours est ouvert aux vignerons récoltants, producteurs et coopératives viticoles qui produisent du vin sur les 21 communes composant le territoire du Clermontais : Aspiran, Brignac, Cabrières, Canet, Ceyras, Clermont l'Hérault, Fontès, Lacoste, Liausson, Lieuran-Cabrières, Mérifons, Mourèze, Nébian, Octon, Paulhan, Péret, Saint-Félix-de-Lodez, Salasc, Usclas-d'Hérault, Valmascle et Villeneuve ; ainsi que sur les territoires limitrophes,

Considérant que la valorisation des vins se fera par l'intermédiaire d'un plan de communication adapté et d'une mise en valeur exclusive des 15 cuvées lauréates,

Considérant que notre volonté est d'offrir une visibilité et créer une opportunité commerciale pour les professionnels de la filière. Les cuvées lauréates de cette troisième édition bénéficieront d'une mise en lumière exclusive lors de l'événement,

Considérant que 15 cuvées ambassadrices seront élues lors de cette journée.

Parmi elles, six trophées d'exception seront décernés pour une mise en lumière particulière :

- Trophée Cuvée Biologique et Dynamique,
- Trophée Rouge « complexe »,
- Trophée « fin et souple »,
- Trophée Rosé,
- Trophée Blanc,
- Trophée « Coup de cœur du jury ».

Le nombre de récompenses ne doit pas représenter plus d'un quart des échantillons du total des échantillons présentés au concours.

L'organisateur délivre aux lauréats un diplôme précisant le nom du palmarès, la nature de la distinction obtenue, la catégorie dans laquelle le vin a concouru, les éléments permettant d'identifier clairement le vin primé ;

Considérant que les Cuvées Salagou Cœur d'Hérault s'est érigé, dès sa 1^{ère} édition, en modèle d'éco-exemplarité. Il est d'une part, organisé en parfaite cohérence avec la démarche de développement durable de la Communauté de communes inscrite dans son Projet de territoire et d'autre part il s'inscrit conjointement à la labellisation du Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze pour une mise en lumière plus grande de notre patrimoine paysager.

Dans le cadre de sa stratégie globale d'éco responsabilité, la Communauté de communes a souhaité agir sur toutes les phases de l'organisation de l'événement notamment dès sa conception pour réduire au maximum ses impacts négatifs et optimiser ses impacts positifs.

Considérant que la Communauté de communes souhaite également fixer des tarifs d'offres de sponsoring dans le cadre de l'édition des Cuvées du Salagou Cœur d'Hérault afin de permettre une démarche partenariale entre le milieu entrepreneurial et l'évènement. Cela permet en outre à la Communauté de communes de pouvoir générer des ressources financières lui permettant de préparer et d'organiser de façon optimale l'évènement projeté.

Il s'agit dès lors pour la Communauté de communes de pouvoir conclure un contrat permettant à une entreprise d'associer sa marque à l'évènement.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur BRUN et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,



Pour : Olivier BERNARDI (Aspiran), Françoise REVERTE (Aspiran), Marina BOURREL (Brignac), Myriam GAIRAUD (Cabrières), Claude REVEL (Canet), Jean FRADIN (Canet), Christiane FULCRAND (Canet), Reine GRENOVILLE (Canet), Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Olivier BRUN (Fontès), Sébastien VAISSADE (Liausson), Jean-Philippe OLLIER (Lieurancabrières), Sophie COSTEAU (Mérifons), Patrick-Albert JAURES (Mourèze), Francis BARDEAU (Nébian), Sylvie VERY-MALMON (Nébian), Bernard COSTE (Octon), Claude VALERO (Paulhan), Christine RICARD (Paulhan), Bertrand ALEIX (Paulhan), Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Isabelle SILHOL (Péret), Joseph RODRIGUEZ (Saint-Félix-de-Lodez), Jean-Claude CLOZIER (Salasc), Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), Gérald VALENTINI (Valmascle), Laurent ALBERT (Villeneuveville).

Abstentions : /

Contre : /

- **DECIDE** de confier la co-présidence du jury du palmarès des cuvées Salagou Cœur d'Hérault au Président de la Communauté de communes du Clermontais, ainsi qu'à Monsieur Georges GRACIA, Maître Sommelier et Président Languedoc Roussillon/Vallée du Rhône Sud de l'Union de la Sommellerie Française et Madame Priscilia LEBON, cheffe JRE du restaurant l'Ogustin et à ce titre, les autorise à nommer les membres du jury parmi les professionnels et amateurs avertis,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à fixer les tarifs des offres de sponsoring des Cuvées Salagou Cœur d'Hérault tels que présentés en pièce annexe,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à contractualiser avec des sponsors pour les prochaines éditions du Palmarès des Cuvées Salagou Cœur d'Hérault.

Pour extrait conforme,

<p>La secrétaire de séance,</p>  <p>Isabelle SILHOL</p>	<p>Le Président de la Communauté de communes du Clermontais,</p>  <p>Claude REVEL</p>
--	---



DOSSIER DE SPONSORING 2026

Rejoignez les sponsors officiels de la troisième édition
du Palmarès Cuvées Salagou Cœur d'Hérault !

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SALAGOU CŒUR D'HÉRAULT

Service Développement économique

20, Avenue Raymond Lacombe - Espace Marcel VIDAL - 34 800 Clermont l'Hérault
service.economique@cc-clermontais.fr - 04 67 88 95 50





I. L'ÉVÈNEMENT

L'intercommunalité possédant la compétence Développement Économique, une seconde édition du Palmarès Cuvées Salagou Cœur d'Hérault était une évidence pour son Président Claude REVEL, initiateur de l'évènement.

L'évènement est inscrit dans l'axe 2 du Projet de Territoire de l'intercommunalité : un territoire en développement, avec pour objectif de promouvoir l'essor des filières économiques d'avenir et soutenir la filière viti-vinicole.

Les Cuvées Salagou Cœur d'Hérault ont aussi été pensées comme un événement éco-responsable qui mettra en lumière non seulement des pratiques durables au sein de la filière viticole locale mais aussi le patrimoine naturel du territoire tout en faisant des ponts avec le monde de la culture.

L'ÉVÈNEMENT SE DÉROULERA SUR UNE JOURNÉE

Le mardi 5 mai 2026 au Château de Malmont à Villeneuve, un jury mixte consacra en matinée les 15 meilleures cuvées du territoire et parmi elles, un podium d'exception de 6 cuvées.

Le buffet déjeunatoire sera accompagné de dégustations des cuvées participantes et se conclura par l'annonce du Palmarès à 14h30.



II. LES OBJECTIFS DE L'ÉVÈNEMENT

Le Palmarès des Cuvées Salagou Cœur d'Hérault a pour but de venir en soutien à la filière viticole, actuellement en difficulté, en faisant briller localement et au-delà de notre territoire, les vins de notre terroir et les hommes et les femmes qui les produisent. Des professionnels du département de l'Hérault seront également présents. Les cuvées primées lors de cet évènement bénéficieront d'une mise en avant dans différents médias et réseaux sociaux, en Office de Tourisme et dans des réseaux culinaires de prestige.

Cette année encore, l'objectif de rassembler la filière depuis la production jusqu'à la distribution sera au centre de l'évènement avec le jury de dégustation et un buffet déjeunatoire accompagné de dégustations des vins participants, l'occasion d'une rencontre viticulteurs/acheteurs.

III. LES AVANTAGES D'ÊTRE À NOS CÔTÉS

- ▶ Différenciez-vous de vos concurrents en vous offrant de la visibilité. Votre marque sera mise en avant sur nos supports de communication et sera mémorisée par le public de l'événement.
- ▶ Travaillez votre image de marque en sponsorisant un événement qui contribuera de manière positive à votre marque en donnant une image de solidité, de cohésion et de dynamisme.
- ▶ Faites grandir votre réseau professionnel en trouvant de nouveaux clients, de nouveaux partenaires, prestataires, experts... cette rencontre autour des vins locaux est aussi faite pour développer les relations inter-entreprises.
- ▶ Partagez vos valeurs en choisissant d'accompagner un événement qui vous ressemble. La promotion de notre territoire, le rayonnement au-delà de nos frontières, le partage, le travail en partenariat et la culture de l'excellence sont au cœur de l'événement.
- ▶ Consolidez et faites grandir votre clientèle. Le sponsoring d'événements cible aussi la clientèle de votre entreprise. En mettant en avant votre marque et donc ses produits ou ses savoir-faire, vous pouvez attirer de nouveaux clients, convertir des prospects mais aussi fidéliser sa clientèle.
- ▶ Fédérez vos équipes autour d'un événement, une action bénéfique à la cohésion de vos équipes en permettant à vos salariés de participer à un événement qui valorise leur entreprise et donc leur travail à tous.



IV. LES CIBLES

- ▶ 100 domaines viticoles du territoire Salagou Cœur d'Hérault
- ▶ 200 professionnels seront réunis lors de cette journée regroupant des chefs d'entreprises, cadres, agriculteurs, commerciaux, artisans, vignerons, banques et acheteurs
- ▶ Des professionnels de la filière viti-vinicole au niveau régional
- ▶ Des réseaux professionnels de la gastronomie française : réseaux JRE, Territoria, Chefs d'OC et le collège culinaire de France
- ▶ Des partenaires institutionnels et privés (Région Occitanie, Grand Site Salagou et Cirque de Mourèze)
- ▶ Des partenaires pour relayer l'information auprès de nos cibles : médias
- ▶ Des partenaires culturels
- ▶ Un partenariat avec l'ESCH, école spécialisée dans la formation des professionnels de l'œnotourisme en cœur d'Hérault



V. LES OFFRES DE SPONSORING

Options d'intervention	Partenaire Premium 4 500 €	Partenaire 3 000 €	Soutien 1 500 €
Parrainage lors de la conférence Logo et mention dans communication (1h15)	✓		

Marketing et promotion traditionnels

Remerciements sur les supports de communication de l'événement	Grand logo	Moyen logo	Petit logo
Logo sur la signalétique physique (panneaux lors de l'événement, plaquettes, flyers, autres supports print)	Grand logo	Moyen logo	Petit logo
Mention lors des prises de paroles des élus de la Communauté de communes	✓	✓	✓
Emplacement pour votre bannière ou kakémono	✓	✓	
Repartez du Palmarès avec les 5 bouteilles du podium d'exception	✓		

Marketing numérique : site internet et médias sociaux

Visibilité dans le courrier de remerciements envoyé après le Palmarès	Grand logo	Moyen logo	Petit logo
Mention dans les posts dédiés à l'événement	✓	✓	✓
Coordonnées et présentation de la société sur le site web (présentation limitée à 400 caractères, espaces compris)	✓	✓	✓
Logo sur le site internet des Cuvées Salagou Cœur d'Hérault	✓	✓	✓



CONTACTS

Contact principal :

▶ Severine BARBUT, Chargée de relation entreprises
06 02 01 71 64 - s.barbut@cc-clermontais.fr

Autres Contacts :

- ▶ Marina RIBEYROLLES, Directrice du pôle Développement économique
06 36 18 60 32 - m.ribeyrolles@cc-clermontais.fr
- ▶ Théo CATUSSE, Directeur du pôle Communication et Protocole
09 71 00 29 55 - t.catusse@cc-clermontais.fr